

Chapitre 9 Le logement et l'automobile

par Yves Nohert

Introduction

Dans l'étude des générations, le thème consacré au logement et à l'automobile occupe une position centrale puisqu'il s'agit de deux composantes importantes de l'autonomie personnelle. Vivre dans son logement et pouvoir se déplacer en conduisant une automobile ou en utilisant le transport en commun représentent des aspects de la qualité de vie que les personnes âgées cherchent à préserver le plus longtemps possible.

La décision de continuer d'habiter un logement tout comme celle de conduire une automobile sont déterminées notamment par l'état de santé, les limitations d'activités et la situation financière. Vivre dans un logement, c'est aussi choisir un cadre de vie et des relations de voisinage.

Dans la première partie du chapitre consacrée au logement, l'univers étudié concerne les ménages qui habitent les logements privés. Au Québec en 2001, 98 % de la population vit dans des ménages privés et 2 % dans des logements collectifs¹. Dans la seconde partie, sur l'automobile, certaines données sont basées sur les ménages privés et d'autres, sur la population de 16 ans et plus.

Dans la partie consacrée au logement, une première section traite de caractéristiques physiques, comme la période de construction, le type et la taille du logement. Les sections suivantes portent sur le mode d'occupation du logement (propriétaire et locataire), l'accessibilité financière au logement et l'équipement ménager. La partie portant sur l'automobile analyse les permis de conduire et la possession d'une automobile par les individus et les ménages.

Les données sur le logement et l'automobile seront traitées selon une approche transversale et, parfois, longitudinale. L'approche transversale consiste à analyser les données sur la base d'une ou plusieurs périodes de temps en comparant, soit à un moment donné des personnes de différents âges, soit à différents moments des personnes du même âge (statique). L'approche longitudinale permet de suivre des générations à mesure qu'elles vieillissent (dynamique).

1. Le chapitre 8 décrit « les modes de vie des personnes âgées ».

Logement

Le logement est le lieu où les personnes de tous âges, en particulier les personnes âgées, passent le plus de temps pour exécuter différentes activités. Il est donc important d'analyser les caractéristiques des logements et des ménages qui contribuent à mesurer les conditions de vie domestiques. De plus, le logement représente le plus important poste de consommation, soit près du quart du budget des ménages (Jean, 2001).

Les données sur les ménages privés ont été tirées de l'*Enquête sur l'équipement ménager* (1983 et 1993), de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (2003), dont une partie reprend l'*Enquête sur l'équipement ménager*, et des recensements (de 1961 à 2001) de Statistique Canada.

Caractéristiques physiques des logements

Près de un ménage de retraités de 75 ans et plus sur quatre occupe un logement construit depuis 1981

En 2003, la ventilation des ménages selon la période de construction des logements montre que 32,3 % des ménages dont le soutien est âgé de 35 à 44 ans habitent des logements érigés avant 1961, par comparaison à 37,9 % chez les 65-74 ans et à 43,5 % chez les 75 ans et plus (tableau 9.1). Quant

Tableau 9.1
Répartition des ménages selon l'âge du soutien et la période de construction du logement, par génération, Québec, 2003

Groupe d'âge	Génération	Période de construction			Total
		1960 et avant	1961-1980	1981 et après	
%					
35-44 ans	1958-1968	32,3	35,1	32,5	100,0
45-54 ans	1948-1958	33,6	35,5	30,9	100,0
55-64 ans	1938-1948	33,4	41,5	25,1	100,0
65-74 ans	1928-1938	37,9	47,2	14,8 ¹	100,0
75 ans et plus ¹	1928 et avant	43,5	31,3 ¹	25,2 ¹	100,0
75-84 ans	1918-1928	43,2	32,9 ¹	23,9 ¹	100,0
85 ans et plus	1918 et avant	—	—	—	100,0
15 ans et plus	1988 et avant	36,2	36,8	27,1	100,0

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

2. On dénombre 267 212 ménages dont le soutien est âgé de 75 ans et plus, soit 224 281 lorsque le soutien est âgé de 75 à 84 ans et 42 931 lorsqu'il est âgé de 85 ans et plus, ce qui représente une proportion respective de 83,9 % et de 16,1 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

aux logements les plus récents, construits après 1980, une tendance inverse se dessine, du moins lorsque le soutien de ménage a moins de 75 ans : la proportion atteint 32,5 % chez les 35-44 ans et 14,8 % chez les 65-74 ans. Cependant, à partir de 75 ans, la proportion de ménages habitant des logements construits après 1980 s'élève à 25,2 %.

Environ un ménage de retraités de 75 ans et plus sur deux habite un appartement

Les deux principaux types de logements, soit les maisons individuelles et les appartements, représentent plus de 80 % du parc de logements québécois, le résidu étant composé principalement de maisons en rangée et de duplex. Le fait d'habiter une maison individuelle ou un appartement représente en quelque sorte deux modes de vie différents. Les personnes qui vivent dans une maison individuelle ont beaucoup plus de responsabilités liées à l'entretien de la maison et du terrain que celles qui logent dans un appartement.

Tableau 9.2
Répartition des ménages selon l'âge du soutien et le type de logement, par génération, Québec, 1983-2003

Groupe d'âge	Génération	Maison individuelle	Maison en rangée	Duplex	Appartement	Autres	Total
1983							
35-44 ans	1938-1948	52,6	7,3 ¹	5,1 ¹	33,0	—	100,0
45-54 ans	1928-1938	48,8	—	5,2 ¹	40,3	—	100,0
55-64 ans	1918-1928	46,4	—	—	42,4	—	100,0
65-74 ans	1908-1918	40,7	—	—	46,8	—	100,0
75 ans et plus	1908 et avant	36,9	—	—	51,3	—	100,0
15 ans et plus	1968 et avant	42,3	5,2	6,1	44,9	1,4	100,0
1993							
35-44 ans	1948-1958	49,6	7,9	5,0	36,1	—	100,0
45-54 ans	1938-1948	55,0	5,8 ¹	4,6 ¹	32,1	—	100,0
55-64 ans	1928-1938	48,5	—	5,2 ¹	40,4	—	100,0
65-74 ans	1918-1928	46,7	—	6,7 ¹	41,6	—	100,0
75 ans et plus	1918 et avant	27,2	—	—	63,6	—	100,0
15 ans et plus	1978 et avant	43,6	6,0	5,6	43,2	1,6	100,0
2003							
35-44 ans	1958-1968	50,9	8,7 ¹	8,7 ¹	30,1	—	100,0
45-54 ans	1948-1958	51,0	9,8 ¹	9,1 ¹	29,2	—	100,0
55-64 ans	1938-1948	51,9	6,4 ¹	8,4 ¹	30,9	—	100,0
65-74 ans	1928-1938	48,7	—	9,2 ¹	33,1	—	100,0
75 ans et plus	1928 et avant	36,4	—	—	51,4	—	100,0
15 ans et plus	1988 et avant	44,8	7,4	8,7	37,7	1,3	100,0

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

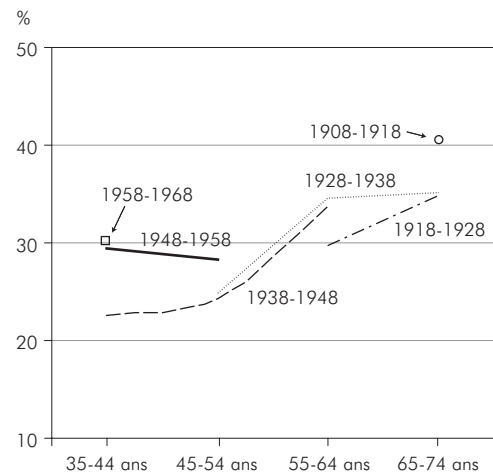
En 1983 et en 1993, la proportion de ménages dont le soutien a 35 ans et plus et qui habitent des maisons individuelles tend à diminuer en fonction de l'âge du soutien (tableau 9.2). Par contre, en 2003, la proportion de ménages vivant dans des maisons individuelles se stabilise à environ 50 % chez les ménages dont le soutien est âgé de 35 à 74 ans. Quant à la proportion des ménages dont le soutien est âgé de 75 ans et plus et qui habitent une maison individuelle, elle est inférieure à 40 %. Les aînés les plus âgés vendent leur maison pour vivre en appartement afin de réduire les frais et le travail lié à l'entretien de la maison et du terrain (Lin, 2005). La proportion des ménages qui occupent un appartement tend à augmenter entre 1983 et 1993 au fur et à mesure que l'âge du soutien de ménage s'élève, jusqu'à représenter plus de la moitié du parc de logements québécois chez les ménages dont le soutien est âgé de 75 ans et plus. En 2003, la proportion des ménages ayant un soutien de moins de 75 ans et qui habitent un appartement se situe à près de 30 %, tandis que, chez les ménages soutenus par une personne de 75 ans et plus, la proportion s'élève à 51,4 %.

La quasi-totalité des ménages de retraités disposent d'un logement de taille suffisante

L'âge du soutien influence la taille du logement que le ménage occupe. Le tableau 9.3 montre que la proportion des soutiens de ménage qui habitent des logements de une à quatre pièces est sensiblement plus importante chez les personnes à la retraite que chez les adultes d'âge moyen. L'étude de la Société d'habitation du Québec sur les aînés et le logement montre que les personnes de 75 ans et plus vivant en milieu urbain, particulièrement dans les grandes agglomérations, tendent à choisir de petits logements. L'espace réduit du logement serait compensé par des réseaux de soutien et de services qui répondent aux besoins des plus âgés (Viannay, 2000). Les logements de

Figure 9.1

Proportion des ménages habitant des logements de 4 pièces et moins selon l'âge du soutien, par génération, Québec, 1983-2003



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.3
Répartition des ménages selon l'âge du soutien et la taille du logement, par génération, Québec, 1983-2003

Groupe d'âge	Génération	Taille du logement			Total
		1-4 pièces	5-6 pièces	7 pièces et plus	
%					
1983					
35-44 ans	1938-1948	22,5	45,9	31,7	100,0
45-54 ans	1928-1938	24,9	43,4	31,7	100,0
55-64 ans	1918-1928	29,6	42,8	27,6	100,0
65-74 ans	1908-1918	40,5	39,3	20,3	100,0
75 ans et plus	avant 1908	49,2	33,1 ¹	17,7 ¹	100,0
15 ans et plus	1968 et avant	36,0	41,3	22,7	100,0
1993					
35-44 ans	1948-1958	29,3	38,1	32,6	100,0
45-54 ans	1938-1948	24,3	39,3	36,4	100,0
55-64 ans	1928-1938	34,7	39,9	25,3	100,0
65-74 ans	1918-1928	34,8	38,9	26,3	100,0
75 ans et plus	avant 1918	58,2	30,9	11,0 ¹	100,0
15 ans et plus	1978 et avant	36,2	37,9	25,9	100,0
2003					
35-44 ans	1958-1968	30,2	28,8	41,0	100,0
45-54 ans	1948-1958	28,4	31,9	39,7	100,0
55-64 ans	1938-1948	33,8	37,5	28,7	100,0
65-74 ans	1928-1938	35,1	38,6	26,3 ¹	100,0
75 ans et plus	avant 1928	49,7	32,7 ¹	17,7 ¹	100,0
15 ans et plus	1988 et avant	37,1	32,3	30,6	100,0

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

sept pièces et plus sont de plus en plus populaires tant chez les adultes d'âge moyen que chez les plus âgés.

L'analyse longitudinale révèle, avec l'avancée en âge au sein des générations de 1918-1948, une progression de la proportion des soutiens de ménage qui vivent dans des logements de une à quatre pièces (figure 9.1). Ainsi, la proportion des générations de 1938-1948 qui habitent ces logements passe de 22,5 % (35-44 ans) à 33,8 % (55-64 ans). Il s'agit en quelque sorte de modes de vie différents, observables lorsqu'on compare les générations entre elles. Par exemple, entre les générations de 1908-1918 et celles de 1928-1938, à l'âge de 65-74 ans, la proportion des soutiens de ménage qui vivent dans des logements de une à quatre pièces diminue de 40,5 % à 35,1 %; par contre, à 35-44 ans, entre les générations de 1938-1948 et celles de 1958-1968, la proportion s'élève de 22,5 % à 30,2 %.

En ce qui concerne les logements de sept pièces et plus, la proportion des soutiens de ménage qui les habitent tend à diminuer légèrement avec l'âge dans des générations plus vieilles comme celles de 1928-1938, passant de 31,7 % (45-54 ans) à 26,3 % (65-74 ans), mais elle progresse chez les générations plus jeunes de 1948-1958, en s'élevant de 32,6 % (35-44 ans) à 39,7 % (45-54 ans) (figure 9.2). Cette situation reflète les étapes du cycle de vie où les générations qui avancent en âge tendent à se départir de grands logements au profit de logements plus petits. Malgré cela, en 2003, une proportion plus élevée de soutiens de ménage de tous les âges vit dans de grands logements comparativement à 1983.

L'indicateur de taille suffisante de Statistique Canada est basé sur le nombre de chambres dont devrait disposer un ménage, en tenant compte de sa taille et de sa composition (figure 9.3). Il montre que la proportion des ménages québécois qui disposent d'un espace suffisant est sensiblement plus élevée chez les 45 ans et plus (96 % et plus), particulièrement chez les 75 ans et plus (99 %), que chez les 35-44 ans (89 %). Cette situation s'explique principalement par le fait que la taille des ménages est fortement influencée par les étapes du cycle de vie. Dans le cas des ménages de type familial, le départ des enfants amène la diminution de la densité d'occupation des logements.

Figure 9.2

Proportion des ménages habitant des logements de 7 pièces et plus selon l'âge du soutien, par génération, Québec, 1983-2003

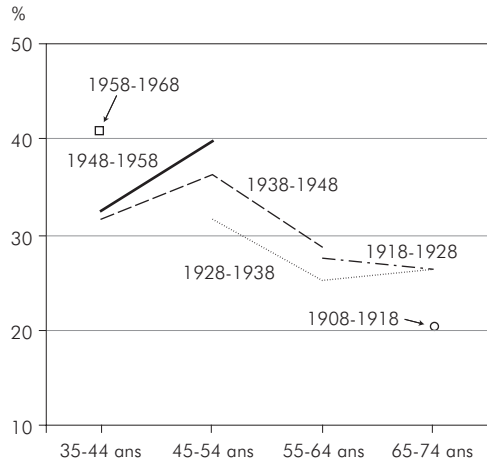
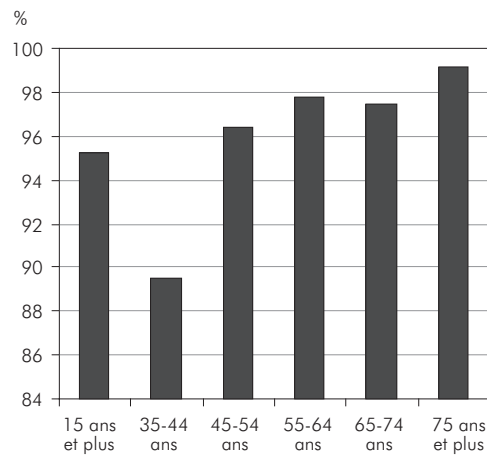


Figure 9.3

Proportion des ménages ayant un logement de taille suffisante¹ selon l'âge du soutien, Québec, 2003



1. Indicateur basé sur le nombre de chambres dont devrait disposer un ménage, compte tenu de sa taille et de sa composition

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Parmi les générations nées avant 1947, la proportion de ménages propriétaires de leur logement augmente d'une génération à l'autre

Les études relatives au logement montrent que les propriétaires expriment leur satisfaction et leur bien-être à l'égard de leur chez-soi et leur souhait de demeurer dans leur logement plus longtemps que ne le font les locataires (Viannay, 2000). Entre 1951 et 2001, le taux de ménages propriétaires augmente de près de 10 points de pourcentage (de 48,6 % à 58,0 %). Une analyse par groupe d'âge montre qu'à 35-44 ans, une grande proportion des soutiens de ménage susceptibles de devenir propriétaires a déjà choisi ce mode d'occupation (tableau 9.4). Ainsi en 1971, le taux de propriétaires de 35 à 44 ans est de 54,9 %, mais il atteint son apogée à 59,0 % chez les 45-54 ans. En 2001, alors que le taux de propriétaires des 35-44 ans s'élève à 61,8 %, le plus haut taux (68,5 %) s'est déplacé vers les 55-64 ans. En matière de logement, les décisions que prennent les préretraités peuvent indiquer les tendances futures et les besoins des baby-boomers au fur et à mesure qu'ils avancent en âge (Lin, 2005). En 2001, la décroissance du taux de propriétaires ne s'amorce qu'à partir de 65 ans : de 63,7 % chez les ménages dont le soutien est âgé de 65-74 ans, il diminue à 50,3 % chez les 75 ans et plus.

L'approche longitudinale illustrée à la figure 9.4 permet d'observer que le taux des ménages propriétaires ne cesse de croître avec l'âge au sein des générations nées à partir de 1936. Ainsi, la proportion de ménages propriétaires des

Tableau 9.4
Proportion des ménages propriétaires de leur logement selon l'âge du soutien, Québec, de 1951 à 2001

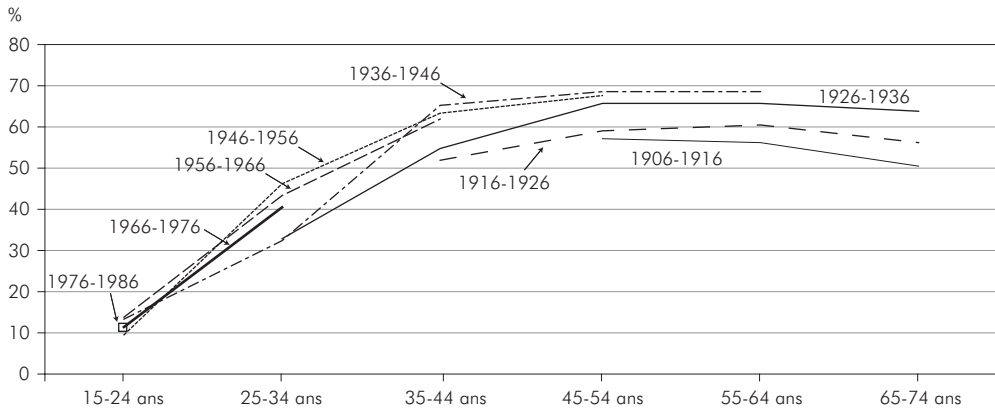
Groupe d'âge	1951	1961	1971	1981	1991	2001
	%					
15-24 ans	..	13,1	9,6	13,7	11,5	11,5
25-34 ans	34,6 ¹	32,9	32,2	46,1	43,4	40,4
35-44 ans	48,2	51,9	54,9	65,1	63,2	61,8
45-54 ans	..	57,1	59,0	65,7	68,4	67,6
55-64 ans	54,6 ²	57,6	56,0	60,3	65,6	68,5
65 et plus	59,4	59,8	52,3	48,1	51,0	58,2
65-74 ans	50,6	56,0	63,7
75 ans et plus	42,5	41,9	50,3
Total	48,6	49,0	47,4	53,3	55,6	58,0

1. 34 ans et moins.

2. 45-64 ans.

Source : Statistique Canada, recensements.

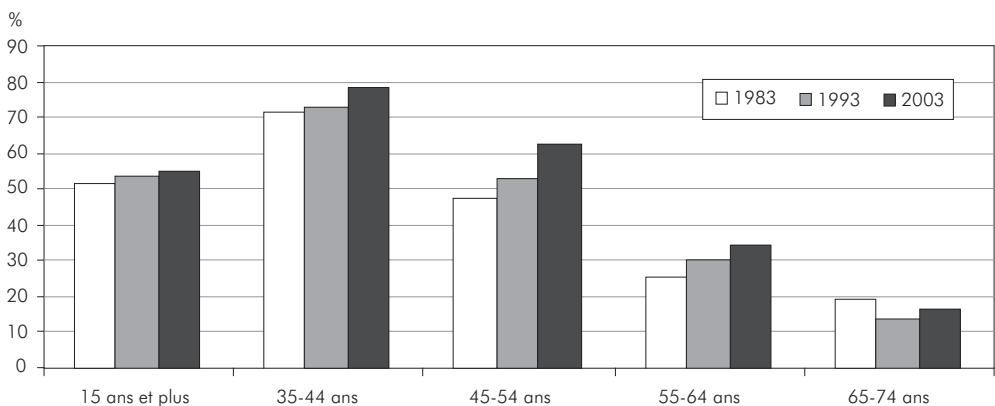
Figure 9.4

Proportion des ménages propriétaires de leur logement selon l'âge du soutien, par génération, Québec, 1961-2001


Source : Statistique Canada, recensements.

génération de 1936-1946 s'élève de 65,1 % à 35-44 ans jusqu'à 68,5 % à 55-64 ans. Cependant, dans les générations plus anciennes comme celles de 1906-1916 et de 1916-1926, la proportion de propriétaires diminue à partir de 55-64 ans (56,0 %) et de 65-74 ans (56,0 %) respectivement. À 65-74 ans, un peu plus de la moitié des générations de 1906-1926 sont propriétaires de leur logement et près des deux tiers le sont toujours dans les générations de 1926-1936. Le fait que les ménages demeurent propriétaires

Figure 9.5

Proportion des ménages propriétaires dont la propriété est grevée d'une hypothèque selon l'âge du soutien¹, Québec, 1983-2003


1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée chez les 65-74 ans.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

de leur logement plus longtemps s'expliquerait par leur meilleur état de santé et leur revenu plus élevé.

Entre 1983 et 2003, un peu plus de 50 % des ménages propriétaires paient une hypothèque (figure 9.5). La proportion des ménages qui versent une hypothèque est sensiblement plus élevée et en progression chez les ménages dont le soutien est actif sur le marché du travail. Durant toute cette période, plus de 70 % des ménages dont le soutien est âgé de 35 à 44 ans ont une propriété grevée d'une hypothèque et, lorsque le soutien est âgé de 45 à 54 ans, cette proportion passe de 47,1 % à 62,3 %. Parmi les retraités de 65 à 74 ans, moins de un ménage sur cinq verse encore une hypothèque. Lorsque l'hypothèque est remboursée, les dépenses des propriétaires liées au logement diminuent sensiblement. Les dépenses relatives au logement varient considérablement en fonction du mode d'occupation. Ce sont les propriétaires dont le logement est grevé d'une hypothèque qui consacrent le plus à ce poste budgétaire, suivis des locataires et des propriétaires sans hypothèque (Jean, 2001).

La proportion de ménages locataires avec un lourd fardeau de dépenses liées au logement est beaucoup plus élevée que celle des propriétaires

Au recensement, l'accessibilité financière au logement est basée sur la proportion du revenu total (avant impôt) du ménage consacrée aux dépenses de loyer ou de propriété. En déboursant 30 % et plus de leur revenu brut pour se loger, les ménages sont susceptibles d'éprouver des difficultés budgétaires. Chez les ménages à faible revenu, une part aussi élevée du budget consacrée au logement entraîne une réduction des autres postes correspondant à des besoins essentiels, comme l'alimentation et le vêtement. Chez les ménages disposant d'un meilleur revenu, des débours élevés au chapitre du logement ne modifieront pas ou peu leurs conditions de vie, car il s'agit d'un choix de consommation parmi d'autres.

En ce qui concerne les locataires, les dépenses de logement comprennent les paiements au titre du combustible, de l'eau et des autres services municipaux, ainsi que le loyer mensuel en espèces. Quant aux propriétaires, elles regroupent les paiements au titre du combustible, de l'eau et des services municipaux, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires), ainsi que les frais de copropriété. Les dépenses d'entretien et de rénovation du logement ne sont pas retenues par Statistique Canada dans le calcul des principales dépenses de propriété ou de loyer brut. Cette méthode de calcul entraîne une distorsion lorsqu'on compare les dépenses des propriétaires et des locataires, puisque, chez ces derniers, les dépenses d'entretien sont probablement prises en compte lors de la détermination du loyer.

En 1991 et en 2001, la proportion des ménages propriétaires dont le soutien a 35 ans et plus qui allouent 30 % et plus de leur revenu brut pour se loger varie peu d'un groupe d'âge à l'autre (environ 14 %) (tableau 9.5). Cependant, la proportion des ménages propriétaires qui versent moins de 15 % de leur revenu pour se loger augmente jusqu'à 64 ans. Ainsi en 2001, c'est le cas de 45,7 % des 35-44 ans et de 59,0 % des 55-64 ans. Chez les 65 ans et plus, la proportion des ménages qui consacrent une part aussi réduite de leur revenu à l'habitation diminue à 55,7 %. Généralement, les ménages qui deviennent propriétaires au cours des années suivant leur accès au marché du travail ont déjà remboursé leur hypothèque lorsqu'ils arrivent à l'âge de la retraite. Bénéficiant d'un revenu généralement plus élevé que les locataires et exerçant un meilleur contrôle des dépenses liées au logement, les ménages propriétaires se tirent généralement mieux d'affaires. Selon Bihl et Pfeifferkorn (1999), le principal mobile qui incite les ménages à devenir propriétaires de leur logement est d'échapper au prélèvement locatif en améliorant leur revenu disponible, notamment au cours de la retraite.

La situation des ménages locataires est tout autre. La proportion des ménages qui versent 30 % et plus de leur revenu au logement augmente assez régulièrement avec l'âge du soutien. Ainsi en 2001, 30,2 % des ménages ayant un soutien de 35 à 44 ans assument un fardeau budgétaire aussi contraignant, alors que c'est le cas de 49,8 % des 75 ans et plus. Quant aux ménages locataires qui consentent moins de 15 % de leur revenu pour le logis, la proportion tend à diminuer lorsque l'âge du soutien de ménage augmente, soit de 31,3 % chez les 35-44 ans à 12,4 % chez les 75 ans et plus. Une proportion sensiblement plus élevée de ménages locataires que de ménages propriétaires doit supporter un fardeau financier plus lourd pour se loger. La hausse de la proportion des locataires de 55 ans et plus, qui assument un tel fardeau, s'explique en partie par le fait que le revenu des personnes qui accèdent à la retraite diminue et que plusieurs d'entre elles habitent des logements dotés de multiples services, dont le loyer est plus onéreux. Les ménages qui

Tableau 9.5

Répartition des ménages selon l'âge du soutien, la proportion du revenu consacrée aux dépenses de logement et le mode d'occupation du logement, par génération, Québec, 1991 et 2001

Mode d'occupation et groupe d'âge	Génération	Proportion du revenu			Total
		Moins de 15 %	De 15 % à 29 %	30 % et plus	
%					
Propriétaire					
1991					
35-44 ans	1946-1956	44,6	40,1	15,3	100,0
45-54 ans	1936-1946	59,3	27,6	13,0	100,0
55-64 ans	1926-1936	63,0	22,4	14,6	100,0
65 ans et plus	1926 et avant	57,8	28,6	13,6	100,0
15 ans et plus	1976 et avant	49,6	35,0	15,4	100,0
2001					
35-44 ans	1956-1966	45,7	40,8	13,5	100,0
45-54 ans	1946-1956	58,9	29,3	11,8	100,0
55-64 ans	1936-1946	59,0	25,1	15,9	100,0
65 ans et plus	1936 et avant	55,7	29,9	14,4	100,0
65-74 ans	1926-1936	57,4	28,3	14,3	100,0
75 ans plus	1926 et avant	52,5	32,9	14,5	100,0
15 ans et plus	1986 et avant	52,2	33,7	14,1	100,0
Locataire					
1991					
35-44 ans	1946-1956	30,9	39,2	30,0	100,0
45-54 ans	1936-1946	33,0	34,6	32,5	100,0
55-64 ans	1926-1936	25,3	34,1	40,5	100,0
65 ans et plus	1926 et avant	14,3	39,2	46,4	100,0
15 ans et plus	1976 et avant	27,0	37,9	35,1	100,0
2001					
35-44 ans	1956-1966	31,3	38,5	30,2	100,0
45-54 ans	1946-1956	32,2	35,2	32,6	100,0
55-64 ans	1936-1946	24,2	33,7	42,1	100,0
65 ans et plus	1936 et avant	14,0	40,2	45,8	100,0
65-74 ans	1926-1936	15,6	42,6	41,9	100,0
75 ans et plus	1926 et avant	12,4	37,8	49,8	100,0
15 ans et plus	1986 et avant	27,0	37,2	35,9	100,0

Source : Statistique Canada, recensements (G9107 et 97F0021XCB01008).

n'ont jamais pu accéder à la propriété ont généralement perçu des revenus plus faibles. Bihl et Pfefferkorn (1999) estiment cependant que la décision de demeurer locataires la vie durant peut être une source de satisfaction dans la mesure où il s'agit vraiment d'un choix.

Le mode d'occupation du logement varie considérablement en fonction de l'âge du soutien et du revenu moyen du ménage (tableau 9.6). Le revenu moyen le plus élevé des ménages est atteint tant chez les propriétaires que chez les locataires avant l'âge de 55 ans; par exemple en 2003, celui-ci est de

Tableau 9.6

Répartition des ménages et du revenu moyen¹ des ménages selon l'âge du soutien et le mode d'occupation du logement, Québec, 1983-2003

Groupe d'âge	1983			1993			2003		
	Ménages	Propriétaire	Locataire	Ménages	Propriétaire	Locataire	Ménages	Propriétaire	Locataire
	n	\$		n	\$		n	\$	
35-44 ans	498 902	67 955	43 408	689 166	69 975	37 430	670 432	81 638	36 375
45-54 ans	379 769	71 822	43 047	509 940	70 759	42 689	694 079	83 442	33 600
55-64 ans	342 816	60 606	36 262	385 861	56 127	29 088	527 563	65 807	28 947
65-74 ans	224 811	39 630	27 595	298 774	41 617	28 248	330 458	41 217	22 781
75 ans et plus	102 509	31 275	22 119	199 052	31 379	22 058	267 212	33 501	21 004
15 ans et plus	2 302 702	61 011	37 196	2 836 856	61 272	33 724	3 111 087	69 510	31 836

1. En dollars constants de 2003.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

83 442 \$ et de 36 375 \$ respectivement. Ce sont les ménages propriétaires (33 501 \$) et locataires (21 004 \$), dont le soutien est âgé de 75 ans et plus, qui ont le revenu moyen le plus faible. Entre 1983 et 2003, l'écart entre le revenu moyen des ménages en dollars constants de 2003 à un âge donné tend à se creuser entre les propriétaires et les locataires. En 2003, chez les 45-54 ans, cet écart atteint 49 842 \$ et 12 497 \$ chez les 75 ans et plus, par comparaison à 1983, où il est de 28 775 \$ et de 9 156 \$ respectivement. Cette situation s'expliquerait par le fait que les ménages qui ont des revenus suffisants deviennent propriétaires de leur logement, la location devenant de plus en plus l'apanage des ménages à revenu modeste.

Un plus grand confort domestique

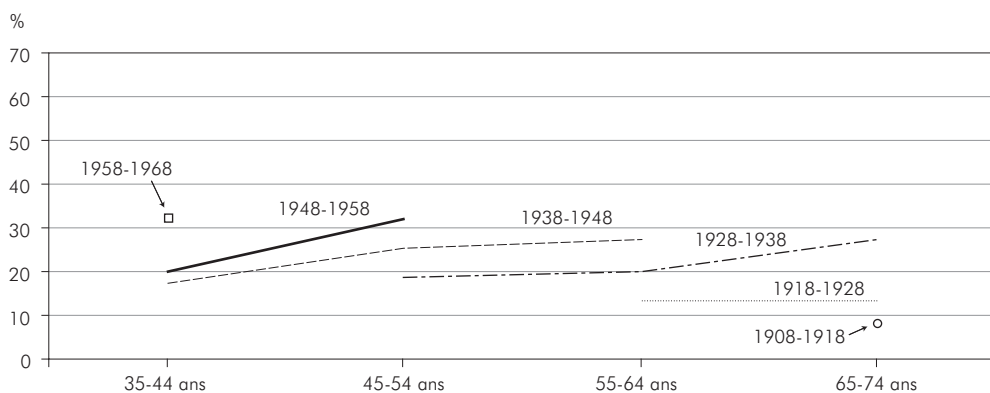
L'équipement ménager contribue au confort domestique, notamment à l'hygiène personnelle, à l'allégement des tâches domestiques et, dans certains cas, au loisir. Il s'agit d'aspects importants de la qualité de vie, particulièrement chez les personnes qui avancent en âge.

Entre 1983 et 2003, comme les logements spacieux occupent une part grandissante du parc de logements québécois, la proportion des ménages qui possèdent au moins deux salles de bains munies d'une baignoire ou d'une douche ne cesse de croître, quel que soit l'âge du soutien du ménage (tableau 9.7). La proportion des ménages disposant d'au moins deux salles de bains dont le soutien est âgé de 35 à 44 ans est passée d'un peu moins de 20 % à un peu plus de 30 %. Dans les ménages dont le soutien est âgé de 65 à 74 ans, cette proportion a plus que triplé (de 7,9 % à 27,2 %). La figure 9.6 montre l'évolution de cet équipement domestique par génération

et par âge. La proportion de ménages disposant d'au moins deux salles de bains augmente constamment avec l'âge parmi les différentes générations, notamment chez celles de 1928-1938, qui ont fait des gains de près de 10 points entre les âges de 45-54 ans (18,8 %) et de 65-74 ans (27,2 %). D'un point de vue intergénérationnel, la proportion de ménages de 55-64 ans ayant cet équipement sanitaire passe de 13,2 % à 27,6 % entre les générations de 1918-1928 et de 1938-1948.

Depuis le début des années 1980, plus des quatre cinquièmes des ménages dont le soutien est âgé de 35 à 44 ans disposent dans leur logement d'une machine à laver et d'une sècheuse. Bien que plusieurs ménages de personnes âgées vivent dans des immeubles d'appartements dont le propriétaire met une salle de lavage à la disposition des locataires, la proportion des ménages dotés de ces équipements ménagers dont le soutien a 75 ans et plus passe de moins de 50 % à plus des deux tiers. Entre 1983 et 2003, le lave-vaisselle gagne aussi en popularité dans l'ensemble des ménages ayant un soutien de 35 ans et plus. Mais on observe les gains les plus importants (30 points) chez les 65-74 ans, leur proportion s'élevant de 20,2 % à 50,2 %. La figure 9.7 montre que le taux de possession d'un lave-vaisselle a augmenté avec l'âge dans la plupart des générations; par exemple, chez celles de 1928-1938, il augmente de 43,2 % à 50,2 % entre 45-54 ans et 65-74 ans. En 2003, le four à micro-ondes est répandu chez plus de 85 % des ménages dont le soutien est âgé de 35 ans et plus. Ces appareils allègent les tâches ménagères et permettent aux ménages d'avoir une plus grande autonomie et plus de temps pour d'autres activités, comme les loisirs.

Figure 9.6
Proportion des ménages qui disposent d'au moins deux salles de bains selon l'âge du soutien, par génération, Québec, 1983-2003



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7

Proportion des ménages qui disposent de certaines pièces d'équipement ménager selon l'âge du soutien, par génération, Québec, 1983-2003

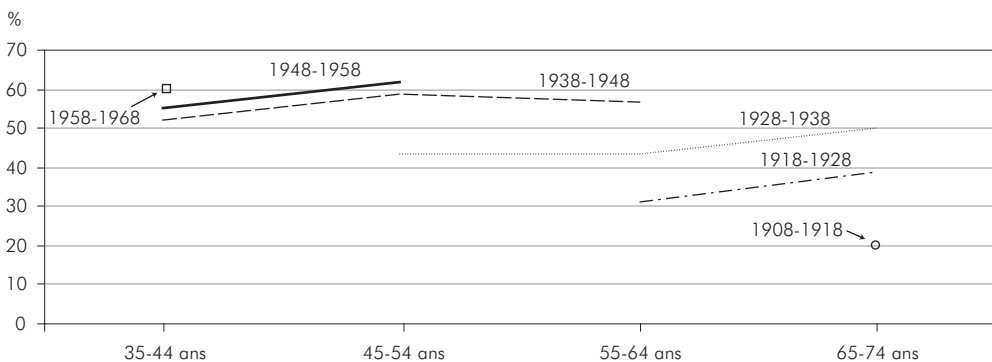
Groupe d'âge	Génération	Deux salles de de bains et plus	Machine à laver	Sécheuse	Lave-vaisselle	Four à micro-ondes	%
1983							
35-44 ans	1938-1948	17,5	85,9	82,5	52,3	9,4	¹
45-54 ans	1928-1938	18,8	83,0	76,1	43,2	5,9	¹
55-64 ans	1918-1928	13,2	81,2	71,3	31,2	4,1	¹
65-74 ans	1908-1918	7,9 ¹	63,9	54,0	20,2	—	
75 ans et plus	1908 et avant	—	47,2	39,9	—	—	
15 ans et plus	1968 et avant	11,7	75,2	69,8	34,8	5,4	
1993							
35-44 ans	1948-1958	20,0	88,2	85,3	55,3	81,6	
45-54 ans	1938-1948	25,2	91,2	89,0	58,9	81,2	
55-64 ans	1928-1938	20,3	84,1	76,3	43,2	74,7	
65-74 ans	1918-1928	13,3	84,2	77,6	38,7	71,3	
75 ans et plus	1918 et avant	9,7 ¹	57,7	50,0	19,3	44,6	
15 ans et plus	1978 et avant	17,5	82,9	79,4	45,4	75,4	
2003							
35-44 ans	1958-1968	32,3	88,3	85,6	60,3	91,3	
45-54 ans	1948-1958	31,8	91,6	90,2	61,6	94,9	
55-64 ans	1938-1948	27,6	90,8	86,8	56,6	94,1	
65-74 ans	1928-1938	27,2 ¹	87,1	82,7	50,2	89,8	
75 ans et plus	1928 et avant	12,6 ¹	73,7	66,5	34,1 ¹	86,4	
15 ans et plus	1988 et avant	25,9	86,0	82,9	52,8	92,0	

1. Estimation comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 9.7

Proportion des ménages qui disposent d'un lave-vaisselle selon l'âge du soutien, par génération, Québec, 1983-2003

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Télédistri- bution	Antenne parabolique	Magnéto- scope	Lecteur CD	Ordinateur	Internet	Téléphone cellulaire	Groupe d'âge
							%
							1983
52,2	..	5,7 ¹	35-44 ans
50,7	..	5,0 ¹	45-54 ans
48,8	..	—	55-64 ans
44,9	..	—	65-74 ans
35,2 ¹	..	—	75 ans et plus
46,4	..	4,2	15 ans et plus
							1993
65,9	—	83,1	35,4	29,1	35-44 ans
68,1	—	80,1	33,7	25,4	45-54 ans
64,2	—	65,8	21,6	11,4 ¹	55-64 ans
64,1	—	55,7	12,2	—	65-74 ans
63,1	—	25,6	—	—	75 ans et plus
64,3	1,0	72,5	28,8	19,1	15 ans et plus
							2003
51,7	24,5	93,1	84,2	72,5	61,4	55,8	35-44 ans
57,4	21,9	92,9	80,5	70,3	59,9	51,0	45-54 ans
59,7	23,5	90,9	69,4	50,4	37,6	38,8	55-64 ans
72,1	15,8 ¹	81,8	49,9	32,2	21,8 ¹	31,2	65-74 ans
67,9	—	66,3	39,1	18,5 ¹	11,7 ¹	13,2 ¹	75 ans et plus
56,6	21,7	89,0	74,0	59,2	47,9	44,8	15 ans et plus

Le taux de pénétration dans les ménages des appareils liés aux divertissements et aux communications connaît un grand essor. En 2003, plus des deux tiers des ménages dont le soutien a 65 ans et plus sont rejoints par la télédistri-
bution. L'antenne parabolique, qui est un autre moyen d'avoir accès à une vaste gamme de chaînes, est utilisée par près de un ménage sur six dont le soutien est âgé entre 65 et 74 ans. Le magnétoscope connaît un taux de pénétration de 93,1 % chez les 35-44 ans et de 66,3 % chez les 75 ans et plus. Le lecteur de disques compacts fait partie des appareils de divertissement de 84,2 % des ménages dont le soutien est âgé de 35 à 44 ans, alors que cette proportion n'est que de 39,1 % chez les 75 ans et plus. À cet égard, Delbès et Gaymu (1995) corroborent ces constatations en mentionnant qu'avec le développement de l'offre de loisirs, l'apparition de nouveaux produits liés aux mutations technologiques est intervenue tardivement dans la vie des aînés et que, par conséquent, elle aurait moins influencé leur comportement. Cependant, on peut présumer que les générations de personnes âgées de demain

utiliseront davantage ces appareils lorsqu'elles en auront fait l'apprentissage plus tôt dans leur vie.

En 2003, un écart de près de 50 points sépare la proportion de ménages dont le soutien est âgé de 35 à 44 ans de celle des 75 ans et plus dans le cas de l'ordinateur (de 72,5 % à 18,5 %) et dans celui de l'abonnement à l'Internet (de 61,4 % à 11,7 %).

Un peu plus de 55 % des ménages dont le soutien est âgé de 35 à 44 ans disposent d'un téléphone cellulaire, alors que ce n'est le cas que de 13,2 % des ménages ayant un soutien de 75 ans et plus.

Lorsque le soutien de ménage est plus âgé, certaines contraintes, parfois liées à l'utilisation, freinent l'augmentation du taux de possession d'appareils comme le magnétoscope ou l'ordinateur. Cependant, la popularité plus grande parmi les générations d'âge moyen et la baisse du coût d'achat d'une pièce d'équipement comme l'ordinateur feront en sorte qu'une plus grande proportion de ménages retraités de demain en possédera.

L'automobile

La mobilité, définie comme étant le nombre de déplacements par personne par jour, est très liée au cycle de vie. Elle augmente avec l'âge au début du cycle de vie, s'élève jusqu'à son apogée vers 40 ans, et diminue par la suite avec le vieillissement (Bussière et Thouez, 2003). Parmi les divers modes de transport utilisés pour se déplacer (la marche, l'automobile, l'autobus et le train), c'est l'automobile qui est le plus populaire. Elle permet de se rendre directement du lieu de résidence aux lieux où se déroulent les activités sociales et économiques. Les avantages de l'automobile par rapport aux autres modes de transport sont la rapidité, la flexibilité pour relier divers lieux du territoire et l'effort physique réduit exigé. Chez les personnes ne disposant pas d'automobile, le transport en commun s'avère une autre solution dans les agglomérations urbaines. Selon Bussière, Armoogum et Madre (1996), le revenu demeure l'une des variables les plus discriminantes du taux de possession d'une automobile par les ménages.

Les données sur les titulaires de permis de conduire et sur les propriétaires d'automobile proviennent de la Société de l'assurance automobile du Québec (de 1984 à 2004). Les données sur les ménages qui ont à leur disposition au moins une automobile ont été extraites de l'*Enquête sur l'équipement ménager* (1983 et 1993) et de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (2003).

À partir de 55 ans, d'une génération à l'autre, la proportion de titulaires de permis de conduire augmente chez les hommes mais surtout chez les femmes

Le permis de conduire est un préalable à l'utilisation d'une automobile. Les statistiques sur les permis de conduire des hommes et des femmes permettent de comparer en quelque sorte leur comportement au cours d'une période de 20 ans. Le taux de titulaires de permis de conduire par groupe d'âge équivaut à mesurer la possibilité qu'ont les hommes et les femmes d'utiliser eux-mêmes une automobile.

Entre 1984 et 2004, la proportion de titulaires de permis de conduire tend à diminuer chez les hommes de 35 à 54 ans en passant, par exemple chez les 35-44 ans, de 93,5 % à 89,2 % (tableau 9.8). Après 55 ans, la proportion des hommes titulaires de permis de conduire augmente, particulièrement chez les 65-74 ans (de 72,9 % à 88,0 %) et chez les 75 ans et plus (de 36,8 % à 66,6 %). Quant à la proportion des femmes de 35 ans et plus titulaires de permis de conduire, elle s'accroît dans tous les groupes d'âge, notamment chez les 65-74 ans² (de 18,2 % à 58,7 %). Bien que le taux de titulaires de permis de conduire des femmes de 35 ans et plus s'accroisse de façon marquée, il demeure moins élevé que celui des hommes.

La figure 9.8 permet de suivre l'évolution de la proportion de titulaires de permis de conduire par génération. On observe dans les

Tableau 9.8

Proportion¹ de titulaires de permis de conduire² selon le sexe et l'âge, Québec, 1984-2004

Sexe et groupe d'âge	1984	1994	2004
	%		
Total			
35-44 ans	85,1	86,5	87,1
45-54 ans	77,0	85,1	88,2
55-64 ans	62,0	75,2	84,9
65-74 ans	42,0	57,4	72,2
75 ans et plus	15,4	26,2	39,1
16 ans et plus	69,7	73,9	76,3
Hommes			
35-44 ans	93,5	89,9	89,2
45-54 ans	93,2	91,8	92,3
55-64 ans	86,5	89,6	92,3
65-74 ans	72,9	82,0	88,0
75 ans et plus	36,8	55,3	66,6
16 ans et plus	83,6	82,5	82,8
Femmes			
35-44 ans	76,6	83,0	84,9
45-54 ans	61,3	78,5	84,1
55-64 ans	40,2	61,7	77,8
65-74 ans	18,2	37,9	58,7
75 ans et plus	3,2	10,6	23,3
16 ans et plus	56,5	65,7	70,0

1. Titulaires de permis de conduire par rapport aux estimations de la population de Statistique Canada.

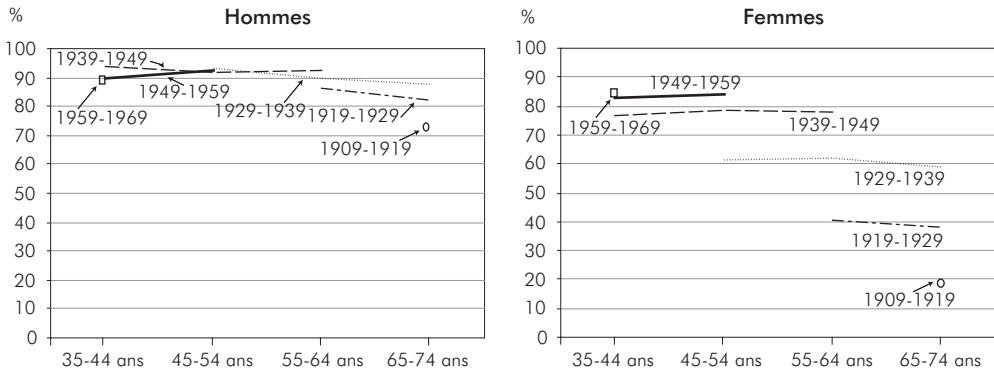
2. Automobiles et camions légers.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

2. La loi oblige les titulaires d'un permis de conduire de 75 ans et plus à subir, chez un professionnel de la santé, un examen médical et optométrique à certains moments de leur vie de conducteur, soit à 75 ans, à 80 ans et tous les deux ans par la suite.

Figure 9.8

Proportion de titulaires de permis de conduire selon l'âge et le sexe, par génération, Québec, 1984-2004


Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

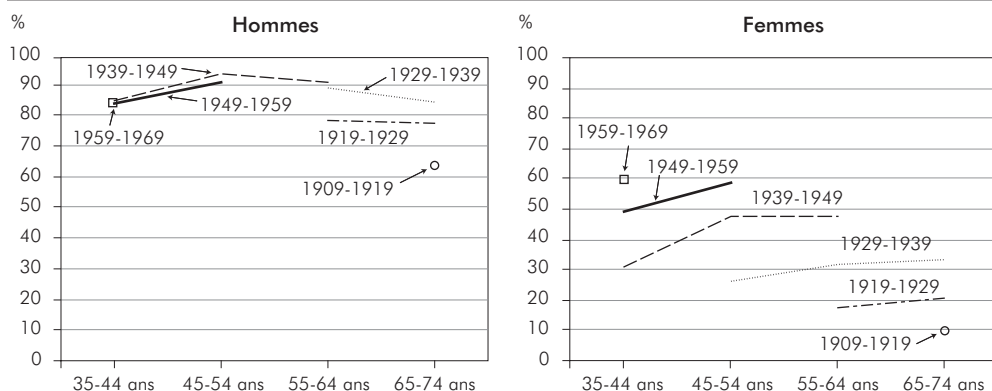
génération plus âgées, comme celles de 1929-1939, que la proportion de titulaires de permis de conduire diminue peu entre les âges de 45-54 ans et de 65-74 ans. Dans le cas des hommes, elle passe de 93,2 % à 88,0 % et, dans celui des femmes, de 61,3 % à 58,7 %. Cependant, d'un point de vue intergénérationnel, le taux de titulaires de permis de conduire augmente parmi les plus vieilles générations. Ainsi, à l'âge de 65-74 ans entre les générations de 1909-1919 et de 1929-1939, le taux s'élève de 72,9 % à 88,0 % chez les hommes et de 18,2 % à 58,7 % chez les femmes. Le permis de conduire s'acquiert tôt au cours de la vie adulte, soit avant 35 ans. Après cet âge, la proportion de titulaires de permis de conduire diminue peu jusqu'à 75 ans. Au fil des générations étudiées, les progrès réalisés par les femmes en matière de titulaires de permis de conduire ont été beaucoup plus importants que ceux des hommes, notamment à cause d'un rattrapage marqué.

Les femmes retraitées de demain seront propriétaires de leur automobile dans une plus grande proportion

Au Québec, entre 1985 et 2004, les hommes et les femmes se comportent différemment à l'égard de la possession d'une automobile (figure 9.9). L'approche générationnelle révèle que, chez les hommes, le taux de possession d'une automobile affiche une faible diminution au sein de certaines générations, comme celles de 1929-1939, passant de 89,1 % à 84,2 % entre les âges de 55-64 ans et de 65-74 ans. Cependant, chez des générations plus

jeunes, comme celles de 1949-1959, le taux de possession d'une automobile continue d'augmenter entre 35-44 ans (83,9 %) et 45-54 ans (91,0 %). La situation des femmes est tout autre, puisque leur taux de possession progresse dans l'ensemble des générations, comme dans celles de 1919-1929 entre 55-64 ans (17,1 %) et 65-74 ans (20,8 %) et dans celles de 1949-1959 entre 35-44 ans (49,5 %) et 45-54 ans (58,5 %).

Figure 9.9
Proportion de propriétaires d'automobiles¹ selon l'âge et le sexe, par génération², Québec, 1985-2004



1. Comprend les camions légers à usage de promenade.
2. Les données de 1985 ont été retenues plutôt que celles de 1984, car elles étaient disponibles par sexe. Il en résulte qu'une des générations observées cette année-là n'est pas la même que les années suivantes.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En comparant les générations entre elles, on s'aperçoit que, chez les hommes, le taux de possession d'une automobile diminue légèrement à 35-44 ans entre les générations de 1939-1949 (84,7 %) et celles de 1959-1969 (81,9 %), mais qu'il augmente notamment à 65-74 ans entre les générations de 1909-1919 (63,7 %) et celles de 1929-1939 (84,2 %). Chez les femmes on observe, dans chacun des groupes d'âge, un accroissement du taux de possession d'une automobile entre les générations; par exemple, à l'âge de 65-74 ans, il passe de 9,5 % (1909-1919) à 33,3 % (1929-1939). La proportion de personnes habituées à conduire une automobile au cours de leur vie ne cessant d'augmenter, on peut prévoir qu'une grande proportion d'entre elles continuera à la retraite.

Le comportement des ménages de retraités à l'égard de la propriété d'une automobile tend à se rapprocher de celui des ménages plus jeunes

La proportion de ménages qui disposent d'au moins une automobile est généralement moins élevée au fur et à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des âges (tableau 9.9). Ainsi en 1983, 81,5 % des ménages ayant un soutien âgé de 45 à 54 ans utilisent une automobile par comparaison à 30,7 % des 75 ans et plus; en 2003, ces proportions atteignent 83,9 % et 60,2 % respectivement. La proportion des ménages qui disposent d'au moins une automobile accuse une croissance remarquable chez les retraités. Le comportement des ménages de retraités se rapproche de plus en plus de celui des ménages ayant un adulte plus jeune comme soutien. Selon Bussière, Armoogum et Madre (1996), à la fin du cycle de vie, le taux de motorisation diminue notamment en raison de l'hiver, qui rend les conditions de conduite automobile difficiles, et de la visite médicale obligatoire pour les conducteurs à compter de 75 ans.

Bussière et Thouez (2003) soutiennent que les modes de transport et les motifs de déplacement changent avec l'âge. Même si la conduite automobile active domine chez les 15 ans et plus, il demeure qu'après 75 ans, d'autres modes de transport gagnent en popularité, comme se faire conduire en automobile, prendre l'autobus ou marcher. Les principaux motifs de déplacement changent aussi en avançant en âge. Tandis que, chez les adultes d'âge moyen et d'âge mûr, les études et le travail sont le plus souvent évoqués, il s'agit plutôt, chez les personnes âgées, des services liés à l'alimentation, à la santé et aux loisirs.

Les ménages disposant d'une automobile sont très souvent propriétaires de leur logement

Entre 1983 et 2003, la proportion des ménages propriétaires de leur logement qui disposent d'au moins une automobile est beaucoup plus élevée que celle des ménages locataires (tableau 9.9). En 2003, parmi les ménages disposant d'au moins une automobile dont le soutien est âgé de 35 à 44 ans, un écart de près de 32 points sépare la proportion des propriétaires (98,4 %) de celle des locataires de leur logement (66,6 %); dans le cas des 65-74 ans, cet écart atteint près de 45 points, soit 93,5 % comparativement à 47,9 %. Le revenu des ménages explique en grande partie cet écart entre les propriétaires et les locataires de leur logement. Par exemple en 2003, les ménages propriétaires de leur logement dont le soutien est âgé de 65 à 74 ans ont un revenu moyen de 41 217 \$, alors que celui des locataires est de 22 781 \$ (tableau 9.6).

Tableau 9.9

Proportion des ménages qui disposent d'au moins une automobile¹, selon le mode d'occupation du logement et l'âge du soutien, Québec, 1983-2003

Groupe d'âge	Génération	Mode d'occupation		
		Propriétaire	Locataire	Total
		%		
1983				
35-44 ans	1938-1948	96,3	70,2	87,4
45-54 ans	1928-1938	91,8	62,2	81,5
55-64 ans	1918-1928	88,5	51,5	74,8
65-74 ans	1908-1918	76,8	38,4 ²	59,1
75 ans et plus	1908 et avant	43,7 ²	—	30,7
15 ans et plus	1968 et avant	89,4	58,7	75,2
1993				
35-44 ans	1948-1958	97,5	65,4	84,8
45-54 ans	1938-1948	96,8	69,7	88,1
55-64 ans	1928-1938	96,0	50,6	80,1
65-74 ans	1918-1928	90,8	51,1	75,4
75 ans et plus	1918 et avant	58,2	26,4 ²	39,0
15 ans et plus	1978 et avant	94,5	60,1	79,0
2003				
35-44 ans	1958-1968	98,4	66,6	87,0
45-54 ans	1948-1958	97,4	58,3	83,9
55-64 ans	1938-1948	96,2	66,0	85,7
65-74 ans	1928-1938	93,5	47,9 ²	77,5
75 ans et plus	1928 et avant	78,4	43,1 ²	60,2
15 ans et plus	1988 et avant	95,8	59,6	80,3

1. En 1983, comprend les automobiles possédées; en 1993, les automobiles, les fourgonnettes et les camionnettes possédées; en 2003, les automobiles, les fourgonnettes, les camionnettes et les véhicules sport utilitaires possédés et loués.

2. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

L'achat ou la location d'une automobile et son utilisation représentent des dépenses que plusieurs ménages à revenu modeste ne peuvent assumer. De plus, les ménages jouissant d'un revenu plus élevé, en grande partie propriétaires de leur logement, sont plus susceptibles d'avoir un lieu de résidence éloigné du centre des agglomérations. Quant aux ménages qui reçoivent un revenu plus bas, ils sont généralement locataires, moins mobiles et choisissent souvent leur logement en fonction du lieu de travail et de la proximité des divers services. Bussière, Armoogum et Madre (1996) soutiennent qu'à tout âge, plus on s'éloigne du centre d'une agglomération urbaine, plus la motorisation des ménages est importante. Que ce soit au centre ou en banlieue, la motorisation des ménages diminue lorsque la taille de l'agglomération urbaine augmente.

Les figures 9.10 et 9.11 illustrent l'évolution de la proportion des ménages par génération disposant d'au moins une automobile en fonction du mode d'occupation de leur logement. Le comportement des ménages propriétaires et celui des ménages locataires diffèrent sensiblement. Chez les propriétaires, la proportion de ménages ayant à leur disposition une automobile tend à augmenter légèrement après 35 ans ou à se stabiliser au sein des générations.

Figure 9.10

Proportion de ménages propriétaires de leur logement qui disposent d'au moins une automobile¹ selon l'âge du soutien, par génération, Québec, 1983-2003

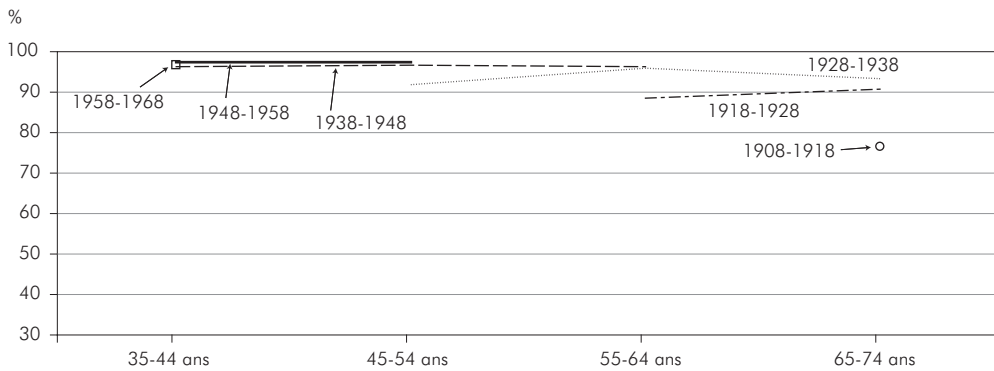
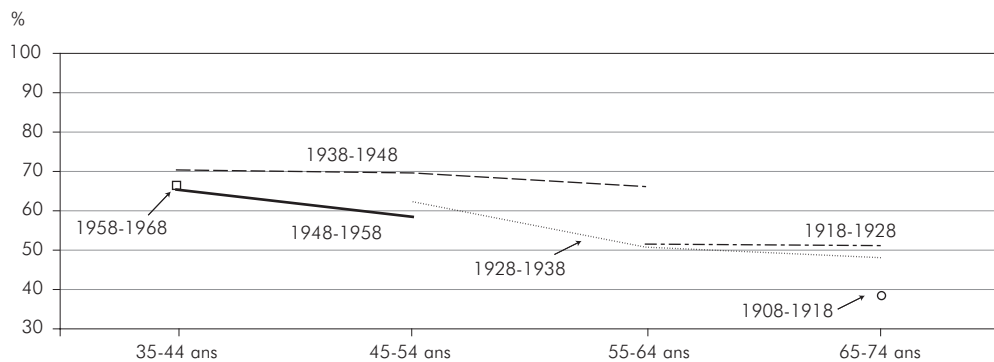


Figure 9.11

Proportion de ménages locataires de leur logement qui disposent d'au moins une automobile¹ selon l'âge du soutien, par génération, Québec, 1983-2003



1. En 1983, comprend les automobiles possédées; en 1993, les automobiles, les fourgonnettes et les camionnettes possédées; en 2003, les automobiles, les fourgonnettes, les camionnettes et les véhicules sport utilitaires possédés et loués.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Ainsi, dans les générations de 1928-1938, elle passe de 91,8 % à 45-54 ans, à 96,0 % à 55-64 ans, à 93,5 % à 65-74 ans. Chez les locataires, les générations de 1938-1948 entre 34 et 54 ans se démarquent par une forte proportion de ménages (environ 70 %) disposant d'au moins une automobile. Cependant, la proportion tend à diminuer de façon prononcée, aussi bien parmi les générations de 1928-1938 entre 45-54 ans (62,2 %) et 65-74 ans (47,9 %) qu'au sein des générations plus jeunes de 1948-1958 entre 35-44 ans (65,4 %) et 45-54 ans (58,3 %). Comme le montre le tableau 9.6, un facteur d'explication réside dans le fait que les ménages locataires dont le soutien est âgé par exemple de 45 à 54 ans reçoivent un revenu moyen (33 600 \$) qui est du même ordre que celui (33 501 \$) du soutien de ménage propriétaire de 75 ans et plus.

Cependant, entre les générations, à chacun des âges, on observe une augmentation de la proportion de ménages propriétaires de leur logement qui disposent d'une automobile. Dans le cas des locataires, la proportion ne s'élève qu'à partir de 55 ans. Chez ces derniers, à 65-74 ans, 38,4 % des générations de 1908-1918 disposent d'au moins une automobile par comparaison à 47,9 % des générations de 1928-1938. À 65-74 ans, les générations de 1908-1918 propriétaires de leur logement possèdent au moins une automobile dans une proportion de 76,8 % par comparaison à 93,5 % chez les générations de 1928-1938. Entre 1983 et 2003, le taux de motorisation des ménages des générations étudiées s'est accru, particulièrement à partir de 55 ans.

Conclusion

En ce qui concerne l'automobile et le logement, les conditions de vie se sont améliorées pour la plupart des ménages privés³ québécois, que ce soit chez ceux dont le soutien est âgé (65 ans et plus) ou chez ceux dont le soutien est plus jeune. Cependant, la situation est particulièrement difficile pour les ménages locataires qui consacrent une part importante de leur revenu au loyer.

À la retraite, un grand nombre de ménages conservent les logements qu'ils habitaient lorsqu'ils étaient plus jeunes. En 2003, une proportion importante des ménages dont le soutien est âgé habite des maisons individuelles : près de la moitié des générations de 1928-1938 (65-74 ans) y vivent toujours. Mais, chez les ménages dont le soutien a 75 ans et plus, la vie en appartement est plus répandue. En ce qui a trait à la taille du logement, la proportion de logements de une à quatre pièces tend à augmenter avec l'âge au sein des générations. Cependant, à 65-74 ans entre les générations de 1908-1918 et celles de 1928-1938, la proportion de ménages qui habitent ces petits

3. Ne comprend pas les logements collectifs.

logements diminue de près de 40 % à près de 35 %. Quant à la proportion de ménages qui habitent des logements de sept pièces et plus, elle diminue relativement peu avec l'âge. Parmi les ménages des générations qui y résidaient déjà entre 45 et 54 ans, une large proportion continue d'y vivre entre 65 et 74 ans. À 65-74 ans, la proportion de ménages qui habitent des logements spacieux augmente entre les générations de 1908-1918 (près de 20 %) et celles de 1928-1938 (près de 26,3 %). Il s'agit d'une tendance porteuse de changements, car les générations de baby-boomers (1948-1958) vivent déjà aujourd'hui, dans une forte proportion, dans de grands logements. Il y a tout lieu d'imaginer que, lorsqu'ils arriveront à la retraite au cours des prochaines années, une plus grande proportion d'entre eux habitera des logements de sept pièces et plus que leurs devanciers.

L'amélioration des conditions matérielles se mesure aussi par les composantes de l'équipement domestique. Au chapitre des appareils qui allègent les tâches domestiques comme le lave-vaisselle, le taux de pénétration augmente avec l'âge à l'intérieur de la plupart des générations. D'un point de vue intergénérationnel, le taux de possession du lave-vaisselle s'élève aussi dans chacun des groupes d'âge observés. En ce qui concerne les appareils de divertissement et de loisir, ils appartiennent aussi à une proportion grandissante de ménages. La télédistribution et l'antenne parabolique, qui permettent d'avoir accès à une large gamme de canaux, ont des taux cumulés qui ne cessent de croître. Dans le cas de l'ordinateur, il s'agit aussi d'un appareil qui gagne de plus en plus d'adeptes auprès des ménages de toutes les générations. À la lumière des tendances observées, il ressort que les retraités de demain se serviront de l'équipement ménager dans des proportions qui ressemblent de plus en plus à celles des ménages plus jeunes.

Entre 1961 et 2001, globalement, la proportion de ménages propriétaires de leur logement augmente de près de 49 % à 58 %. L'analyse longitudinale révèle une progression assez régulière de la proportion de propriétaires jusqu'aux âges de 55-64 ans au sein des générations nées avant 1946. Par la suite, entre les âges de 55-64 ans et de 65-74 ans, la proportion de propriétaires diminue, mais de moins en moins d'une génération à l'autre, comme entre les générations de 1906-1916 et celles de 1926-1936. On peut prévoir que les générations suivantes, soit celles de 1936-1946 et de 1946-1956 franchiront le seuil de la retraite avec une proportion de propriétaires qui ne diminuera pas ou très peu. Entre 1981 et 2001, en comparant les générations entre elles aux âges de 65-74 ans, on s'aperçoit que la proportion de propriétaires s'accroît constamment des générations de 1906-1916 (50,6 %) à celles de 1916-1926 (56,0 %) et à celles de 1926-1936 (63,7 %). Cette tendance

devrait se prolonger, si bien que les retraités des générations suivantes, par exemple celles des baby-boomers (générations de 1946-1956) seront propriétaires de leur logement dans une proportion qui avoisine 70 %.

Moins de un ménage retraité sur cinq paie encore une hypothèque sur sa propriété. Les ménages s'acquittent généralement de cette dette lorsque le soutien est actif sur le marché du travail. Le fait d'avoir un logement libre d'hypothèque contribue au maintien du niveau de vie des ménages. Leur revenu peut être ainsi consacré à d'autres postes budgétaires.

Parmi les ménages dont le soutien est âgé de 65 ans et plus, seul un ménage propriétaire sur sept débourse 30 % et plus de son revenu pour se loger, alors que c'est le cas de près d'un ménage locataire sur deux. Le seuil de 30 % du revenu alloué au logement, généralement reconnu aujourd'hui comme le signe que les ménages ont des problèmes d'accessibilité financière, touche surtout les locataires, le revenu des propriétaires étant sensiblement plus élevé que celui des locataires. Les ménages locataires à faible revenu sont aux prises avec un lourd fardeau budgétaire qui peut entraîner une diminution des dépenses consacrées à d'autres besoins essentiels comme l'alimentation et l'habillement. Chez les ménages dont le soutien est âgé de 65 ans et plus, la situation vulnérable d'une grande partie des ménages locataires tient aussi au fait qu'ils exercent un contrôle limité sur le coût de leur logement, contrairement aux ménages propriétaires qui, pour une large part d'entre eux, n'ont plus d'hypothèque sur leur propriété et n'assument généralement que les dépenses courantes et d'entretien.

L'amélioration du niveau de vie de la majeure partie des ménages, notamment celle dont le soutien de ménage est âgé de 65 ans et plus, se manifeste aussi par l'accroissement de leur motorisation. Le profil de possession de l'automobile tout comme celui de la propriété résidentielle atteignent un niveau élevé à l'étape de la maturité et tendent à se prolonger avec l'avancement en âge des générations. Le taux de titulaires de permis de conduire et celui de possession d'une automobile des hommes continuent d'être sensiblement plus élevés que ceux des femmes. Cependant, alors qu'à un âge donné entre les générations les hommes font des progrès modestes après 55 ans, les femmes enregistrent un rattrapage remarquable à tous âges. Aussi peut-on prévoir une motorisation plus grande des personnes âgées dans les années à venir.

Le revenu des ménages dont le soutien a 65 ans et plus explique largement l'amélioration de leurs conditions de vie qui se concrétise notamment par l'accès à des logements confortables, du fait qu'ils sont dans une grande proportion propriétaires de leur logement et d'une automobile.

Bibliographie

- BIHR, Alain, et Roland PFEFFERKORN (1999). *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Éditions La Découverte et Syros, 417 p.
- BUSSIÈRE, Yves, et Y. DALLAIRE, (1994). « Tendances socio-démographiques et demande de transport dans quatre régions métropolitaines canadiennes. Éléments de prospective », *Plan Canada*, mai, p. 9-16.
- BUSSIÈRE, Yves, Jimmy ARMOOGUM et Jean-Loup MADRE (1996). « Vers la saturation? Une approche démographique de l'équipement des ménages en automobile dans trois régions urbaines », *Population*, n^{os} 4-5, p. 955-978.
- BUSSIÈRE, Yves, et Jean-Pierre THOUÉZ (2003). « Demande de transport des personnes âgées à Montréal en 1998 et vieillissement », colloque *Les villes ont-elles achevé leur transition?*, XVI^e Entretiens du Centre Jacques-Cartier, Lyon. 11 p.
- DE BARRY, Chantal, et Jean-Michel HOURRIEZ (1996). « Panorama de la consommation des ménages », *Données sociales. La société française*, Paris, Institut de la statistique et des études économiques, p. 374-382.
- DELBÈS, Christiane, et Joëlle GAYMU (1995). « Le repli des anciens sur les loisirs domestiques. Effet d'âge ou de génération? », *Population*, n^o 3, p. 689-720.
- DUCLOS, Jean Claude (2003). « Faut que ça bouge », *Expression* (bulletin du Conseil consultatif national sur le troisième âge), vol. 16, n^o 1, 8 p.
- FORTIN, Andrée, Carole DESPRÉS et Geneviève VACHON (2002). *La banlieue revisitée*, Québec, Nota Bene, 302 p.
- JEAN, Sylvie, (2001). « La consommation », dans INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Portrait social du Québec*, Québec, chap. 16, p. 361-378.
- LEFEBVRE, Sophie (2003). « Le logement, une question de revenu », *Tendances sociales canadiennes*, printemps, Statistique Canada, p. 17-21.
- LIN, Jane (2005). « Les changements de logement chez les personnes âgées », *Tendances sociales canadiennes*, hiver, Statistique Canada, p. 24-29.
- NOBERT, Yves (1998). « La propriété résidentielle et l'automobile », dans INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *D'une génération à l'autre. Évolution des conditions de vie*, Québec, vol. II, chap. 13, p. 193-206.
- RENAUD, François (1999). « Logement et vieillissement : une révolution... tranquille! », *Le Gérontophile*, vol. 21, n^o 1, p. 11-13.
- SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (2003). *Pas d'âge pour la sécurité routière*, 34 p.
- VIANNAY, Patricia (2000). *Les aîné(e)s et le logement*, Québec, Société d'habitation du Québec, 90 p.